

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire
Date de publication: KABVS 14.08.2026
Visible par le public jusqu'au: 14.08.2029
Numéro de publication: BA-VS05-0000023345

Entité de publication



Commune de Chalais, Rte de l'Eglise 10b, 3966 Chalais

Demande d'autorisation de construire - Réfection toiture, Chalais

Titre du projet de construction
Réfection toiture

Numéro pour consultation eConstruction
1c0670b1

Requérant(e)
Bureau d'affaires touristiques SA pour Immeuble Vornys

Auteur(e) de plans
Laurent Boulnoix

Auteur(e) de plans - Entreprise
bureau 13 sàrl

Parcelle
Parcelle N° 3345, Folio 9, Lieu-dit Les Crêtes, Impasse des Vornys 4, Vercorin

Coordonnées
2'607'477 1'123'187

Propriétaire
par Bureau d'Affaires Touristiques SA PPE 50842, 50843, 50844, 50845, 50846, 50847, 50848, 50849, 50850, 50851, 50852, 50853, 50854, 50855, 50856, 50857, 50858

Affectation(s) de la (des) zone(s)
habitat collectif 0.40, PAS 2, aire forestière +protection archéologique

Dérogation(s)
Zone réservée

Moyen de droit / Consultation

Le dossier est à consulter sur la plateforme eConstruction ainsi qu'au centre administratif communal de Chalais les jours d'ouverture des bureaux, soit lundi, mercredi et vendredi de 8h00 à 12h00. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit, sous pli recommandé et adressées (le timbre postal faisant foi) à l'Administration communale de Chalais, Rte de l'Eglise 10b, 3966 Chalais, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées aux articles 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Administration communale de Chalais
Service Technique des Constructions
Route de l'Eglise 10b
3966 Chalais

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 14.09.2026